



ALTYOR

Politique

Environnement
Volet Entreprise

1. LES ENGAGEMENTS ALTYOR

A travers ces engagements, Altyor poursuit l'ambition de réduire l'empreinte environnementale de son activité.

Altyor a réalisé son bilan carbone sur les 3 scopes (émissions directes de gaz à effet de serre, émissions indirectes liées à l'énergie, autres émissions indirectes) en 2021. Grâce à ce bilan, nous avons pris conscience des améliorations nécessaires et sur quels leviers agir. Un bilan que l'entreprise souhaite réaliser de manière régulière pour analyser les effets des actions mises en place.

Au niveau de l'entreprise, Altyor s'engage à :

- **Réduire la consommation énergétique, par la mise en place de bonnes pratiques sur site (chauffage - lumière - ...) et d'actions de réduction au niveau des bâtiments**
- **Sensibiliser au non-gaspillage d'eau (le site n'étant pas consommateur d'eau) par la mise en place de bonnes pratiques sur site et de circuits fermés pour nos process de qualification de produit**
- **Maximiser le recyclage des ressources et éliminer les déchets de manière appropriée**
- **Limiter la consommation de produits dangereux pour l'environnement et la santé des collaborateurs**
- **Surveiller nos performances environnementales au moyen des indicateurs de performance clés, notamment l'émissions de gaz à effet de serre, énergie consommée, eau consommée et déchets produits, taux de mise en conformité par rapport à l'audit réglementaire**
- **Sensibiliser en interne les collaborateurs sur les enjeux environnementaux**
- **Avoir recours au transport de marchandises et des personnes les moins consommateurs en CO2**

2. REPORTING

Altyor s'engage à surveiller ses performances en matière d'environnement lié à l'entreprise et, à cette fin, suit les indicateurs suivants :

- Consommation totale d'énergie
- Consommation totale d'énergie renouvelable
- Total des émissions de GES du scope 1
- Total des émissions de GES du scope 2
- Total des émissions de GES du scope 3
- Consommation totale d'eau

- Poids total des déchets dangereux en tonnes
- Poids total des déchets non dangereux (en tonnes)
- Poids total des déchets récupérés
- Poids total des DEEE collectés (en kg)
- Poids total des EEE mis sur le marché (en kg)
- Nombre d'accidents de pollution accidentelle
- Part des sites/opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité

3. COMMENT REMONTER L'INFORMATION ?

En cas de dysfonctionnement, vous pouvez contacter un manager et/ou remonter le point via le formulaire d'alerte qui sera traité dans les plus brefs délais :

<https://altyor.fr/engagements-rse/>

4. PERIMETRE

Cette politique s'applique à toutes les entités du groupe Altyor et toutes les parties prenantes externe du groupe.

5. RESPONSABILITE

Le comité RSE est responsable de la définition de la politique environnement entreprise. Le département Qualité est en charge de veiller à sa bonne application.

6. COMMUNICATION

Cette politique est communiquée chaque année à tous les employés par les canaux habituels de l'entreprise, y compris les règles internes de l'entreprise et l'intranet de l'entreprise, et est présentée à tous les nouveaux membres du personnel lors de leur intégration. Cette politique est également distribuée aux parties prenantes externes et est disponible sur le site web d'Altyor.

7. CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez contacter Hélène Guérif hguerif@altyor.com ou envoyer un courriel à contact@altyor.com.

8. TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES REVISIONS

Cette politique est revue chaque année ou en cas de changement de la politique gouvernementale connexe ou de changements importants dans les activités de l'entreprise. La présente politique a été approuvée pour la dernière fois le 3 janvier 2023 par Yanis Cottard, Président du groupe Altyor.

Version de la politique	Description de la modification
A	N/A
B	Ajout des KPI dans la politique

